

Scandale sanitaire du chlordécone : rien à voir avec le glyphosate !



Des chercheurs lancent une nouvelle étude afin d'évaluer le lien entre le chlordécone et le cancer de la prostate. Les études menées jusqu'à aujourd'hui n'ont pas permis de prouver l'existence d'un lien. L'Institut national du cancer (INCa) a annoncé ce jeudi le lancement d'un "nouveau programme de recherche" sur cinq ans pour évaluer les risques, à la demande du ministère de la Santé.

Avec Nathalie MP
Meyer

Que les farouches [contempteurs du glyphosate](#) ne se réjouissent pas trop vite. Si la responsabilité de l'État dans le désastre sanitaire du chlordécone, insecticide extrêmement toxique utilisé en toute connaissance de cause dans les bananeraies des Antilles françaises jusqu'en 1993, semble avérée, ainsi que le conclut la commission d'enquête parlementaire dont [le rapport](#) a été présenté hier aux députés, il est absolument impossible d'en tirer un parallèle avec le célèbre herbicide de Monsanto en vue d'obtenir son interdiction.

Toute la différence, essentielle, tient au fait que la lourde toxicité du chlordécone était reconnue scientifiquement depuis très longtemps, ce qui avait donné lieu à des interdictions dans la plupart des pays utilisateurs dès les années 1970 – en 1975 aux États-Unis notamment – sans que la France ne s'en émeuve outre mesure, tandis que le glyphosate est utilisé depuis 1974 sans aucun signalement sanitaire, innocuité qui a été confirmée au fil des ans par toutes les grandes agences sanitaires mondiales.

Autrement dit, si le scandale du chlordécone réside dans le fait que l'État français a fermé les yeux sur les graves dangers encourus par les populations antillaises suite à l'utilisation massive de ce produit, on pourrait presque parler d'un scandale du [glyphosate](#) consistant, à l'inverse, à vouloir interdire un produit dont tout montre qu'il est un cancérigène et un neurotoxique « improbable » pour l'homme. Soyons précis : dont toutes les études sérieuses montrent qu'il est un cancérigène et un neurotoxique « improbable » pour l'homme.

Mais reprenons l'histoire du chlordécone :

Il s'agit d'un insecticide à base de chlore développé au début des années 1950 et utilisé principalement pour lutter contre le charançon, coléoptère nuisible qui sévit entre autres dans les plantations de bananes – d'où son intérêt pour la Guadeloupe et la Martinique.

Dès le début des années 1960, des études sur des souris de laboratoire provoquèrent de premières alertes sur la toxicité de ce produit. En 1975, une contamination particulièrement sévère dans l'usine de production d'Hopewell en Virginie poussa alors les États-Unis à l'interdire. Parallèlement à l'intoxication d'une centaine d'ouvriers, les autorités avaient également constaté une pollution hors norme de l'air, de l'eau et des sols proches de l'usine. Dans son rapport final sur le chlordécone publié en 1986, l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) confirma sans ambiguïté la nocivité de cet insecticide.

En France, cependant – dans les Antilles, en l'occurrence – il fut utilisé dès 1972 grâce à des autorisations provisoires renouvelées régulièrement par les ministres de l'agriculture successifs – Chirac, Cresson, Mermaz, Soisson – pour répondre à la demande

pressante des planteurs et des industriels locaux, bien relayés en cela par leurs élus.

Une société française racheta le brevet du produit et obtint l'autorisation de mise sur le marché (AMM) en 1981. À partir de cette date, pratiquement, cette entreprise devint le seul producteur mondial de chlordécone et les Antilles françaises en furent le seul lieu d'utilisation.

En dépit des études négatives et des interdictions prises ailleurs dans le monde, il fallut attendre 1990 pour que l'AMM soit retirée en France. Mais face au lobbying intense des producteurs de bananes bien appuyés à l'époque par le député socialiste de la Martinique Guy Lordinot, Louis Mermaz la prolongea cependant jusqu'en 1993 pour les Antilles.

Résultat, on constate aujourd'hui que les sols, les rivières et toute la chaîne alimentaire sont contaminés pour encore plusieurs décennies. On estime de plus que 95 % des Guadeloupéens et 92 % des Martiniquais sont plus ou moins gravement atteints par la substance qui a été [reconnue](#) comme étant un facteur de risque supplémentaire de développer un cancer de la prostate (dont l'incidence est à la base naturellement plus élevée qu'en Métropole). Bref, un vrai scandale sanitaire d'État.

Passons maintenant au glyphosate :

Nul doute que le monde agricole français est extrêmement désireux de voir l'autorisation du [glyphosate](#) perdurer. Cet herbicide systémique, qui descend dans le système racinaire et tue la plante, permet d'éviter d'en passer par le labour profond, lequel suppose une agriculture plus mécanisée qui émet plus de dioxyde de carbone et qui perturbe plus les êtres vivants du sol. Deux choses que les écologistes n'aiment pas, en principe.

Mais à la différence du chlordécone, les préventions contre son utilisation relèvent principalement d'une forme d'hystérie écolo-médiatique à tendance décroissante et anticapitaliste, nullement d'un large consensus scientifique sur sa toxicité.

Certes, en 2015, le CIRC, c'est-à-dire l'agence cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) [aclassé](#) le glyphosate dans sa catégorie 2A des cancérigènes probables pour l'homme. Comme la viande rouge, en fait.

Et certes, en 2012, nous avons déjà eu droit à la farce de Gilles-Éric Séralini à propos de rats hideusement [déformés](#) par de multiples tumeurs cancéreuses trois fois plus grosses qu'eux. En cause, leur nourriture à base de maïs transgénique NK603 de Monsanto présentant une bonne tolérance au glyphosate.

Malheureusement pour le CIRC comme pour Séralini, leurs conclusions fracassantes furent (assez) rapidement reléguées au rayon des bidonnages sans intérêt.

Dans le cas de Séralini, son petit bricolage anti-OGM et anti-glyphosate fut définitivement [invalidé](#) par trois études successives (GRACE, G-TwYST et GMO90+) dont les méthodologies ne prêtaient pas au doute : cohortes plus importantes, étude sur deux ans, rats Wistar au lieu des Sprague-Dawley de Séralini qui développent naturellement des tumeurs. Même le journaliste du Monde Stéphane Foucart [s'est fait une raison](#) sur le sujet, c'est dire !

Quant au CIRC, ironiquement, ce fut l'OMS elle-même, dans une [étude](#) conjointe avec la Food and Agriculture Organization de l'ONU (FAO) qui sonna la fin de la récré en 2016 :

« Il est improbable que le glyphosate pose un risque cancérigène à l'homme via son régime alimentaire. »
(glyphosate is unlikely to pose a carcinogenic risk to humans from exposure through the diet, § 1.2)

À noter que le CIRC s'est pour ainsi dire dédouané de toute responsabilité en [indiquant](#) dès 2015 que son avis :

« ne dit pas si la population générale court un risque du fait de telle ou telle substance. Cela, c'est le travail des agences de sécurité sanitaire. »

Or justement, les grandes agences de sécurité sanitaire se sont livrées à leurs propres études et toutes concluent à l'improbabilité du [glyphosate](#) d'être génotoxique (c'est-à-dire susceptible d'endommager l'ADN) ou cancérigène pour l'homme. On parle notamment de l'EFSA (agence européenne), du BfR (agence allemande), de l'EPA (agence américaine), de l'ANSES (agence française) et de l'ECHA (agence européenne des produits chimiques).

C'est en ce sens que l'on peut dire que l'État français entretient un scandale du glyphosate. Non pas pour avoir outrageusement négligé des alertes négatives comme dans le cas du chlordécone, mais en ayant promis de parvenir à une interdiction en 2020 en dépit de l'absence de dangerosité avérée.

Une promesse du candidat Macron qui semble cependant difficile à tenir sur le plan agricole puisque l'échéance a été [éculée](#) à 2021 puis à 2022, date à laquelle l'autorisation dans l'Union européenne devra être renouvelée. En attendant, le gouvernement a décidé de se donner du temps en [demandant une nouvelle étude](#) sur la cancérogénicité du glyphosate.

Mais pour Emmanuel Macron, le challenge reste simple ; on serait même tenté de dire simpliste. Ainsi qu'il l'[a déclaré](#) en début d'année au Salon de l'Agriculture avec une belle dose de fanfaronnade et fort peu de raisons valables, le vignoble français, très consommateur d'herbicides, doit absolument devenir « le premier vignoble sans glyphosate du monde ».

En voilà du « volontarisme » hors de propos ! Ou quand les prétendus objectifs de sécurité sanitaire se transforment finalement en une bête affaire de fierté écologique nationale mal placée. Ça promet.